



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09/04/2024 /

Dossier complet le : 03/05/2024 /

N° d'enregistrement : F01124P0081

1 Intitulé du projet

Création d'un parking silo de 380 places en R+2 et aménagement de ses abords.
Le parking est ouvert au public. Il est situé sur la commune de Coulommiers (77) à proximité des voies SNCF.

Le projet prévoit également le réaménagement d'un parc au sol existant Rue Davène.
Un contrôle d'accès va être mis en place (péage et barrières) pour l'exploitation de 39 places de stationnement.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

EFFIA PARK

EFFIA PARK

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

5 2 1 8 4 7 4 3 4 0 0 1 6 9

SASU

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

BANCHET

Frederic

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Répondre aux besoins actuels et futurs de stationnement de véhicules des utilisateurs de la gare de Coulommiers.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à la création d'un parking silo de 380 places destiné au public, en particulier aux utilisateurs de la gare de Coulommiers (337 places dans le parking silo et 43 places extérieures).

Il est composé de 3 niveaux et sa terrasse comporte des ombrières photovoltaïques.

Il comprend un local d'exploitation et des locaux techniques.

Actuellement le terrain est occupé par un parking aérien et un alignement d'arbres qui sera supprimé afin d'aménager le projet. Les abords seront quant à eux aménagés en majorité en espaces verts.

Le projet prévoit également le réaménagement d'un parc au sol existant Rue Davène.

Un contrôle d'accès va être mis en place (péage et barrières) pour l'exploitation de 39 places de stationnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le démarrage des travaux est prévu pour fin d'année 2024 et la durée prévisionnelle est de 12 mois.

La construction fait essentiellement appel à la charpente métallique et à la préfabrication, ce qui limitera les nuisances de chantier.

La zone du chantier sera parfaitement clôturée et n'engendra pas de gêne.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le parc de stationnement est sécurisé et accessible au public par le biais de tickets horaires.

La surveillance du parc est organisée par l'exploitant. Le local d'exploitation est implanté au niveau de l'entrée du parking.

Les entrées et les sorties des véhicules se feront depuis la voie de desserte privée.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire (Art R421-19 du Code de l'urbanisme).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
-Surface du terrain: -Longueur du projet (y compris façade): -Largeur du projet (y compris façade): -Nombre de places de stationnement: -Largeur voie de desserte privée:	5 465m ² 108.24m 29.67m 380 places 6.00m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 3 Voie : Boulevard du docteur Lorimy

Lieu-dit : _____

Localité : COULOMMIERS

Code postal : 7 7 1 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 3 ° 0 5 ' 0 0 " E Lat. : 4 8 ° 4 8 ' 2 1 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

^[i] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le projet n'est pas situé dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique. Les zones les plus proches sont situées entre 4 km et 8 km. Voir l'annexe 1_réserve naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.
En zone de montagne ?	☐	☒	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Non concerné
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Non concerné
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Non concerné

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le projet se situe dans un secteur affecté par le bruit (catégorie 3). Arrêté 99 DAI 1 CV 048 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Le projet se situe dans un périmètre de monuments historiques. Voir annexe 5_Périmètre de monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Non concerné
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune est couverte par le PPR inondation de la vallée du Grand Morin Amont du 29/12/2010 (arrêté approuvé)_voir annexe 3. et le PPR retrait gonflement des argiles, 11/07/2001 (arrêté prescrit) _voir annexe 4.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	Non concerné par un PPRT. Le projet est situé à 950m d'un ICPE et à 12km et 23km d'un SEVESO seuil haut. Voir annexe 2
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Non concerné
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Non concerné
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Non concerné
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Non il n'est pas situé dans un site inscrit., mais uniquement dans un périmètre de monuments historiques. Voir annexe 5_Périmètre de monuments historiques.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Il n'est pas situé dans un site Natura 2000. Les zones les plus proches sont situées entre 4 km et 8 km et correspondent à des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique. Voir l'annexe 1_réserve naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.
D'un site classé ?	☐	☒	Il n'est pas situé dans un site classé ou à proximité.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Non concerné
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet étant intégralement en superstructure, il n'y aura pas d'interférences avec la nappe ni en phase travaux, ni en phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le volume de terrassement des fondations peut être estimé à environs 400m3.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Non concerné
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet est en adéquation avec les ressources disponibles (équipements d'alimentation en eau potable et assainissement).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site actuel étant en majorité minéralisé, l'aménagement des abords du futur parking viendra apporter un espace vert qualitatif par la plantation d'arbres, de massifs et de couvres-sols d'essences locales. Les arbres existants au Nord-Est du terrain seront conservés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Non concerné
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Non concerné
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Non concerné
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Non concerné
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Le projet s'intégrera au réseau viaire existant.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet ne comprend aucune installation technique source de bruit
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Non concerné
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le projet n'engendre pas d'odeur
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Non concerné
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Le projet n'engendre pas de vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Non concerné
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	La terrasse est partiellement couverte par des ombrières photovoltaïques côté zone pavillonnaire. L'orientation des lames de façade est calculée afin de ne pas engendrer d'émission lumineuse.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	L'éclairage du parking est dirigé vers les planchers et il est prévu des détecteurs de présence pour adapter la luminosité aux besoins et ne pas éclairer inutilement la nuit.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le parc de stationnement est ventilé naturellement et n'est pas chauffé. Le bâtiment n'engendre donc aucun rejet. En phase de chantier, des mesures sont prévues pour limiter la dispersion de poussières et de fumées. Nous privilégierons la préfabrication à la réalisation des travaux sur place.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	Non concerné
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Les eaux usées seront traitées par séparateur hydrocarbure et rejetées sur le réseau concessionnaire dédié.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Non concerné
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet a été étudié pour ne pas porter atteinte au site et a été conçu pour une parfaite intégration dans son environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Non concerné

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Création d'un parking silo de 337 places + 43 places en surface pour des véhicules légers (380 places au total):

- Luminaires LED haute efficacité gérés par détection de présence, moins énergivore.
- Parking en charpente métallique issue des filières du recyclage de l'acier.
- Limitation des nuisances en phase chantier en privilégiant la préfabrication.
- Séparateur hydrocarbure mis en place.
- Performance énergétique: ouvrage naturellement ventilé et éclairage sur détecteur de présence.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la création d'un parking silo de 380 places destiné aux utilisateurs de la gare de Coulommiers (et le réaménagement d'un parc au sol existant Rue Davène).

Il participera à l'amélioration des flux du public mais ne présente pas d'impact sur l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu qu'il fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 1_Réserve naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique	☒
2	Annexes 2_ICPE et SEVESO seuil haut	☒
3	Annexe 3_Risque inondation_remontée de nappe	☒
4	Annexe 4_Risque retrait gonflement des argiles	☒
5	Annexe 5_Périmètre monuments historiques	☒

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom BANCHET

Prénom Frédéric

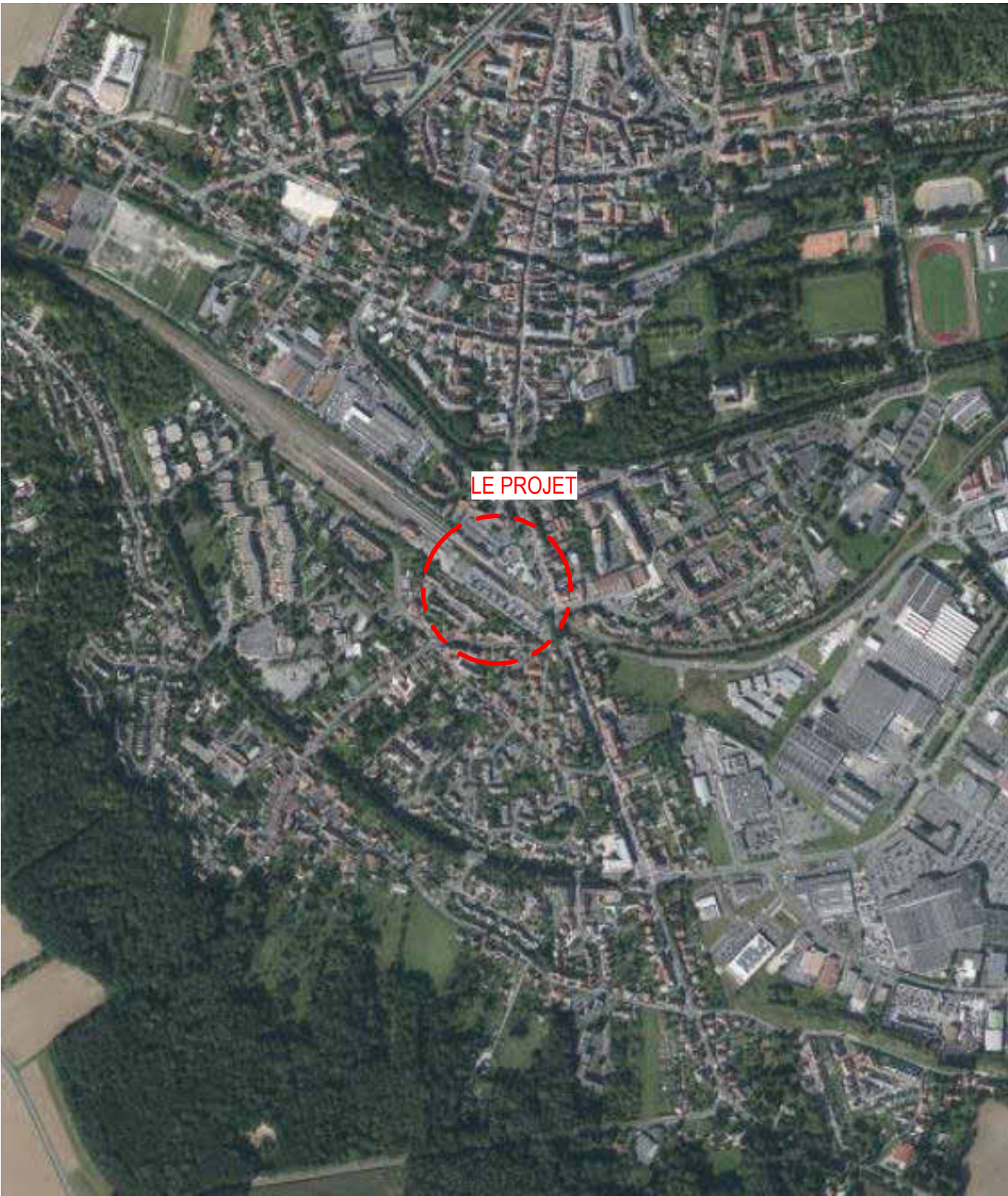
Qualité du signataire Directeur technique

A Paris

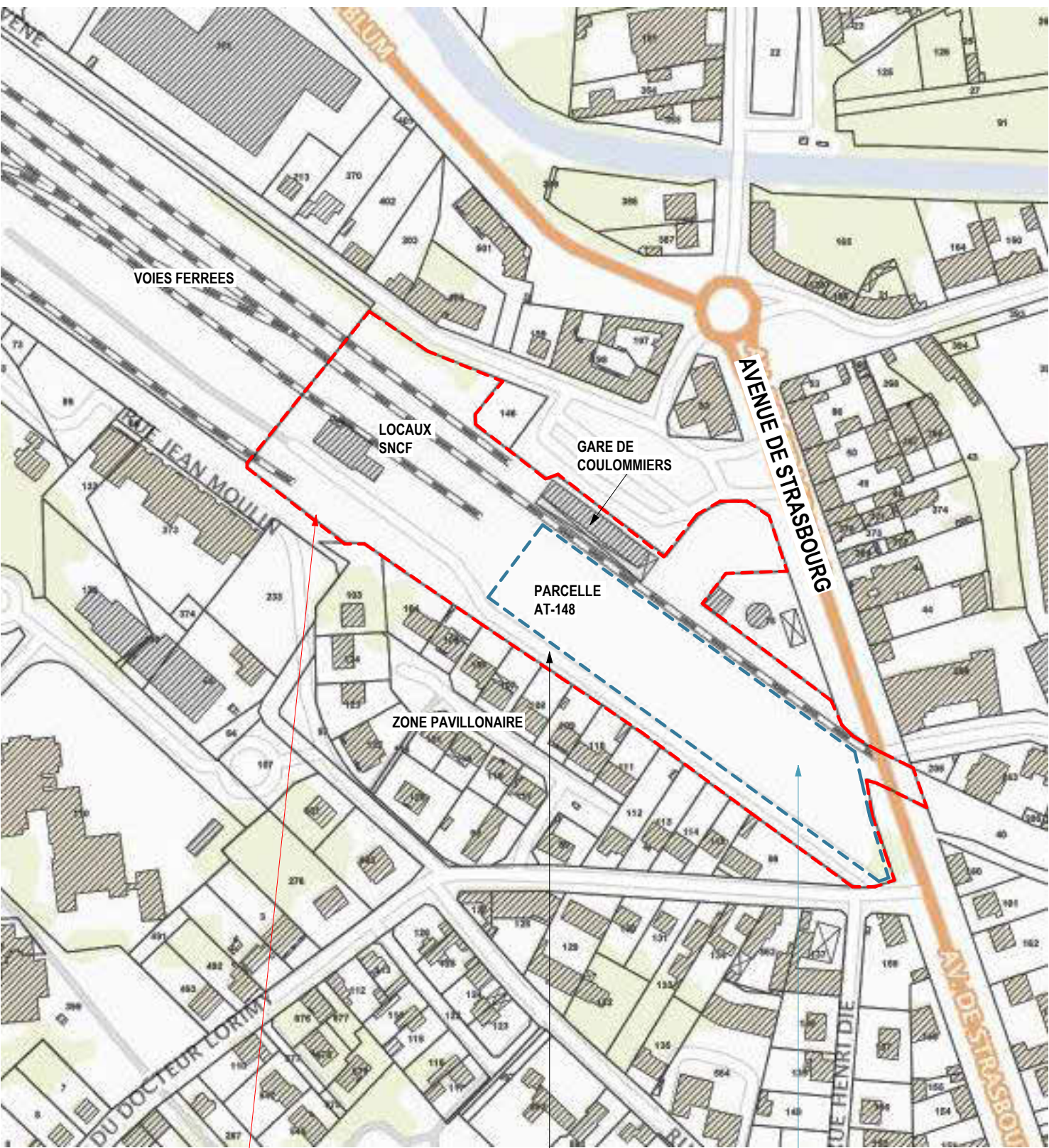
Fait le 06/05/2024

EFFIA Park
Direction Technique
20 rue Hector Malot - 75012 PARIS
Tél. : 01.44.75.18.00 - Fax : 01.44.75.18.56
R.C.S. Paris 521 847 434

Signature du (des) demandeur(s)

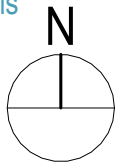


1/16 000



1/5000

Emprise de la parcelle SNCF Voie de desserte privée Emprise du terrain pour la construction du parc relais



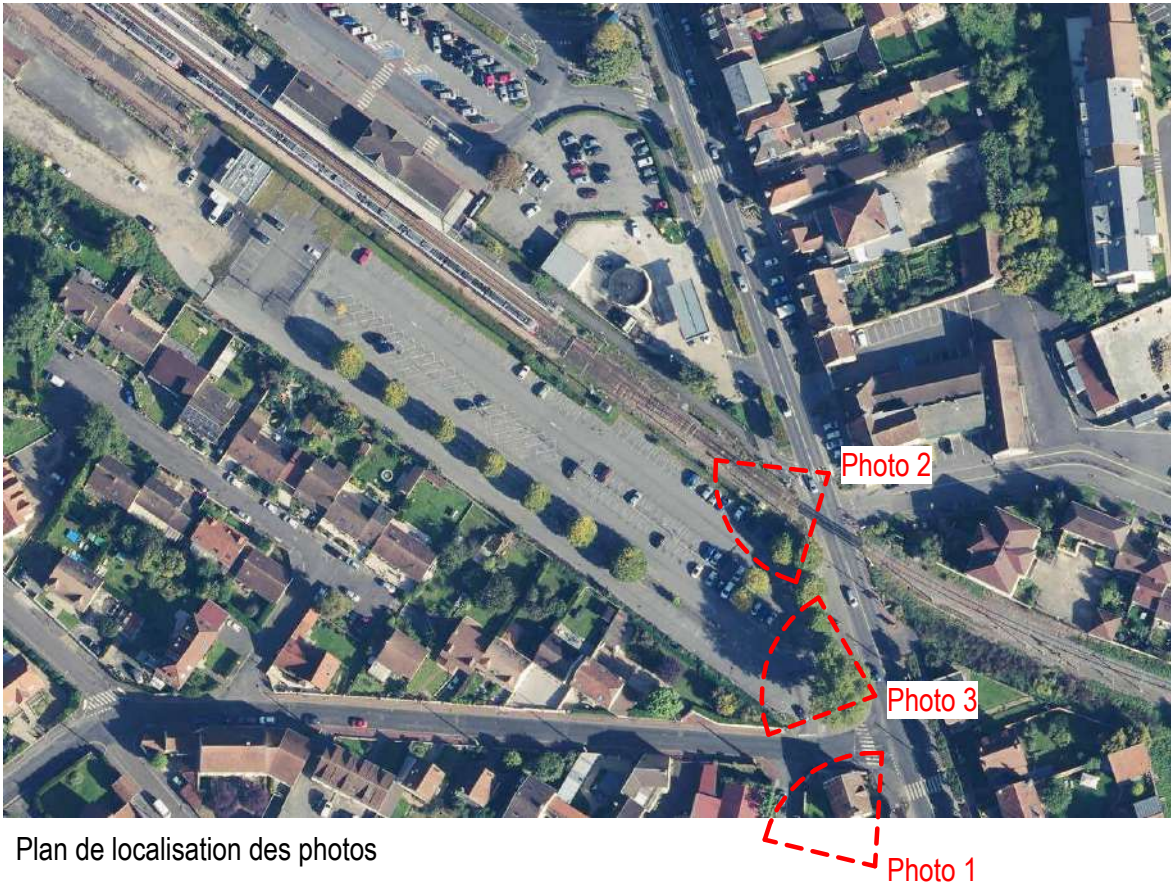
REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS					Plan de situation					EECC_03		
ADRESSE PROJET Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers					MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE EFFIA PARK	N° D'AFFAIRE .	LOT / BATIMENT	DATE Avril 2024	PHASE EECC	ECHELLE	INDICE	MODIFIE LE:



Photo 1_vue lointaine



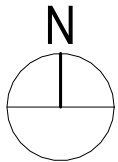
Photo 2_vue proche



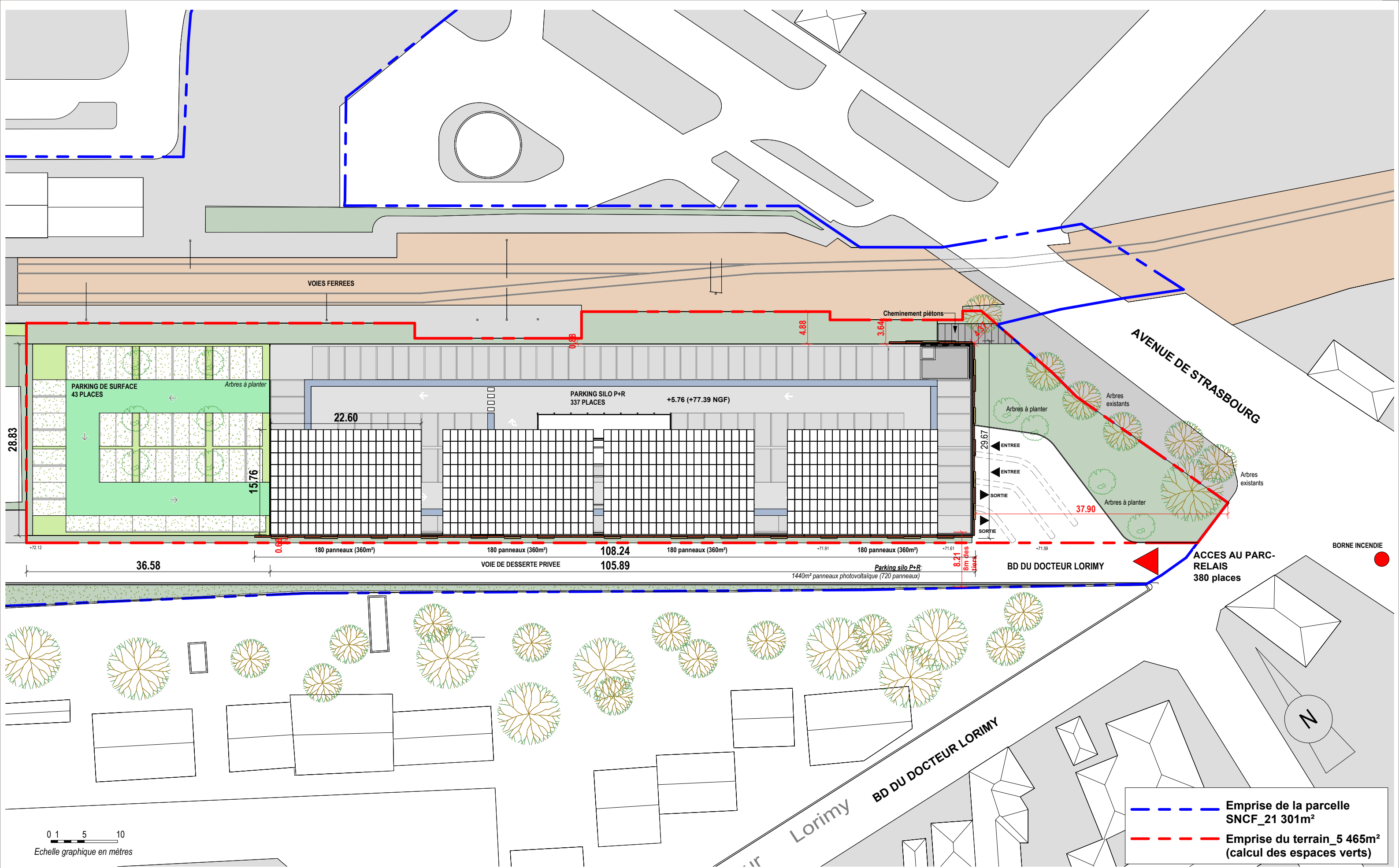
Plan de localisation des photos

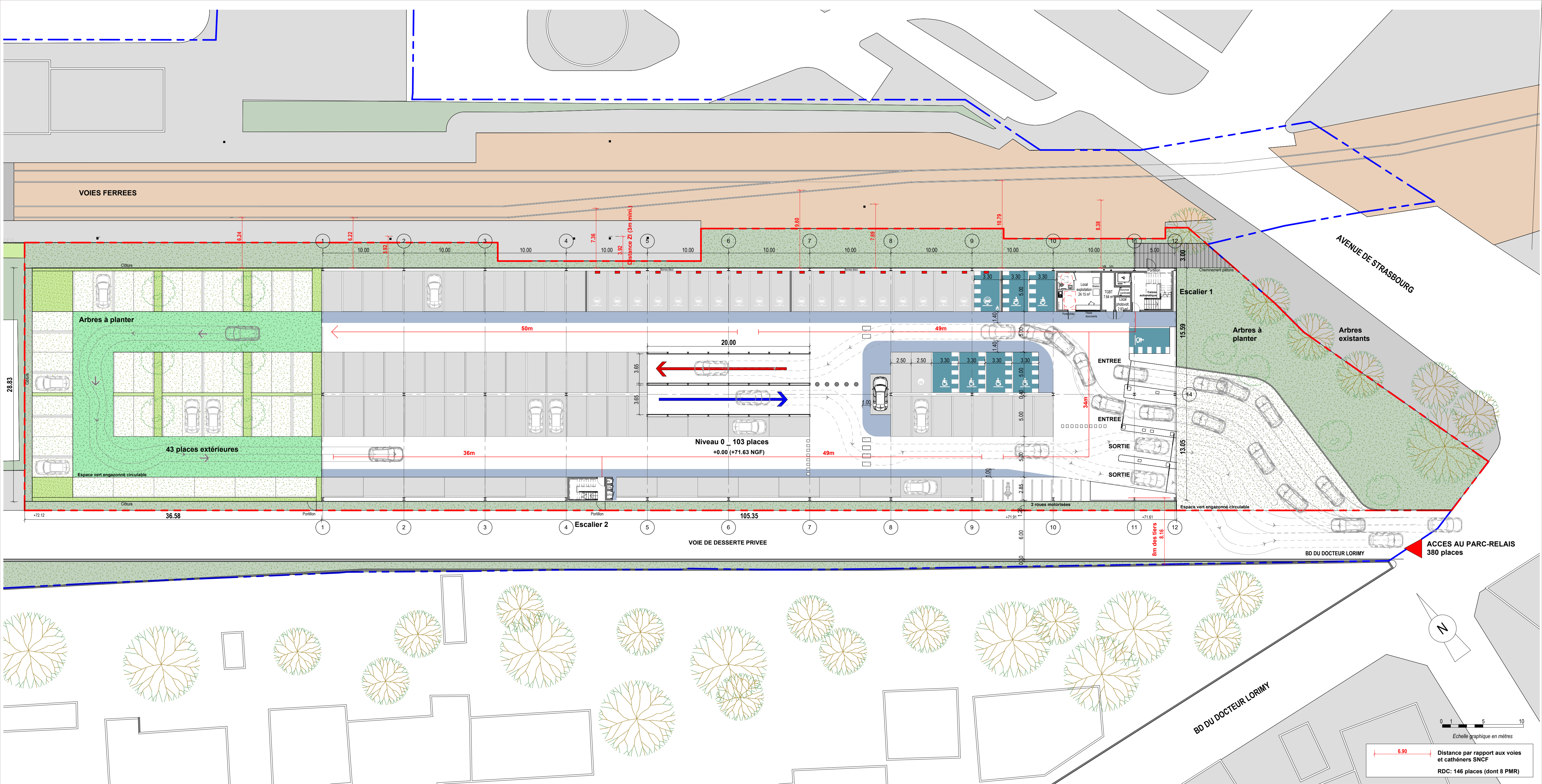


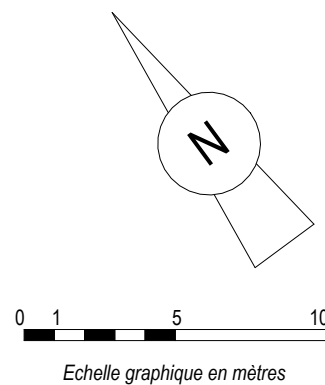
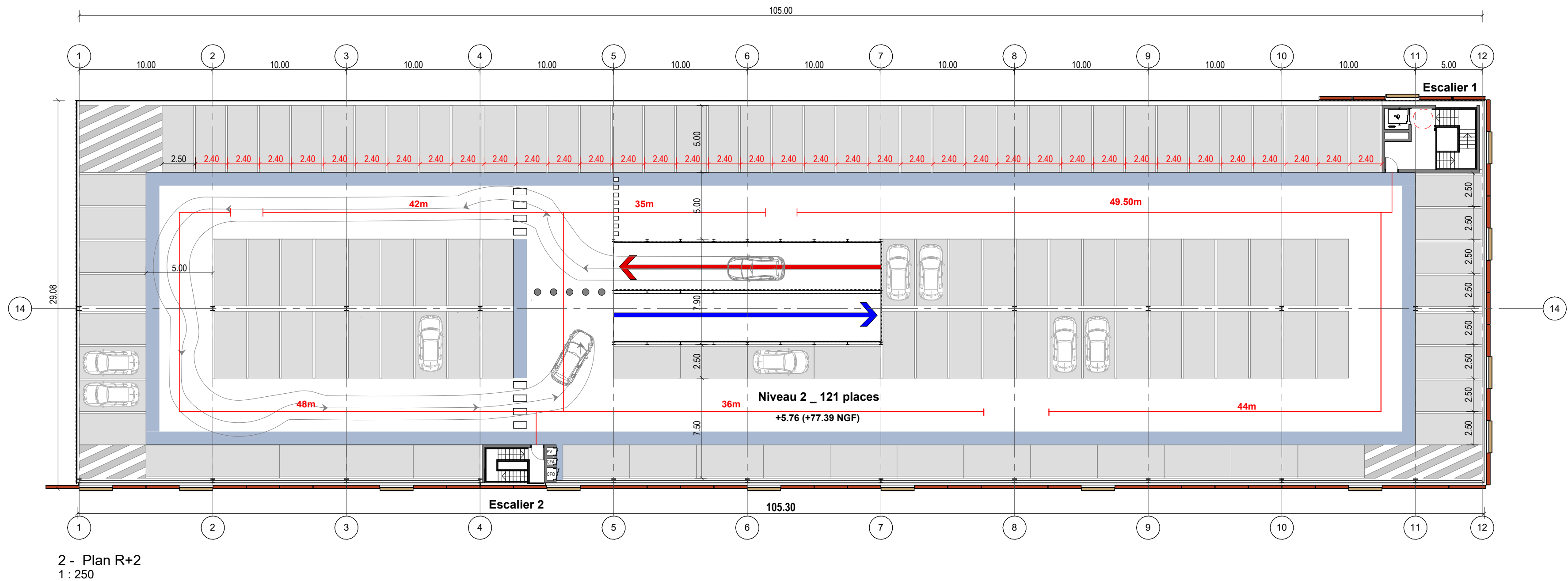
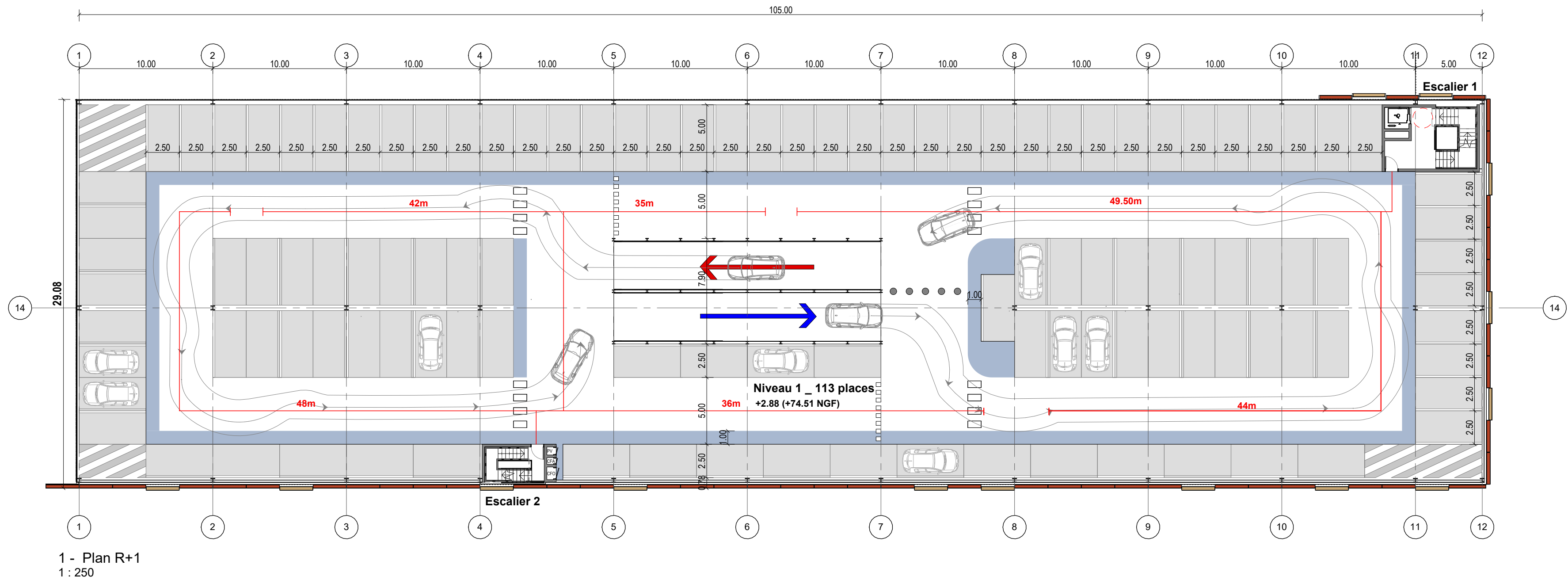
Photo 3_vue proche

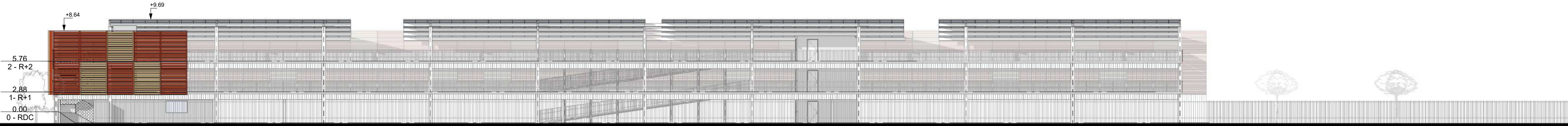


REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS					Photographies zones implantations				EECC_04		
ADRESSE PROJET					MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	N° D'AFFAIRE	LOT / BATIMENT	DATE	PHASE	ECHELLE	INDICE
Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers					EFFIA PARK	.		Avril 2024	EECC		MODIFIE LE:

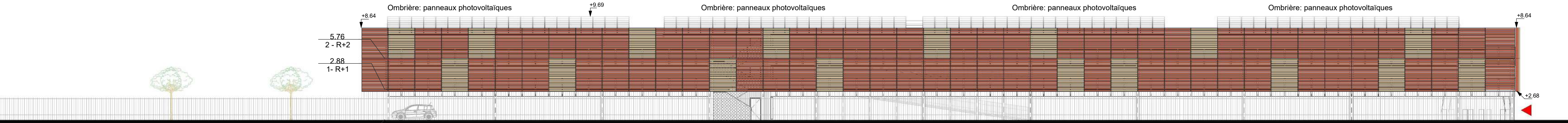




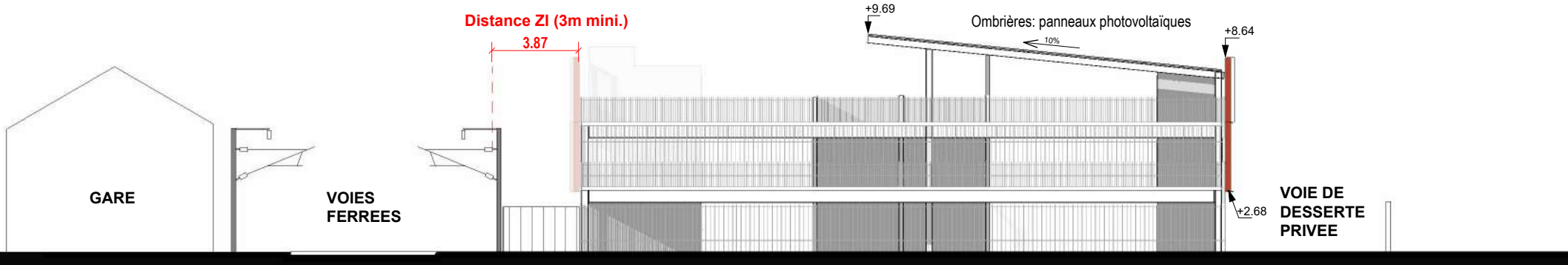




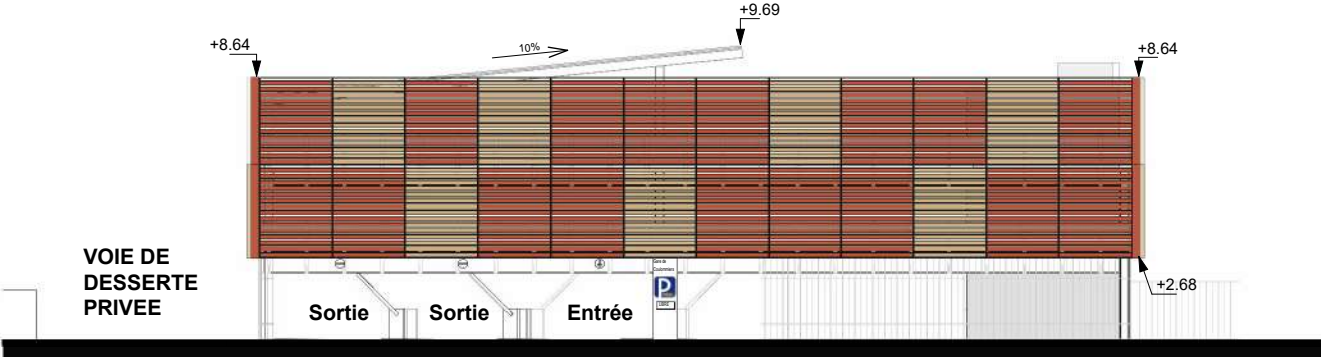
FACADE NORD EST



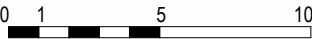
FACADE SUD OUEST



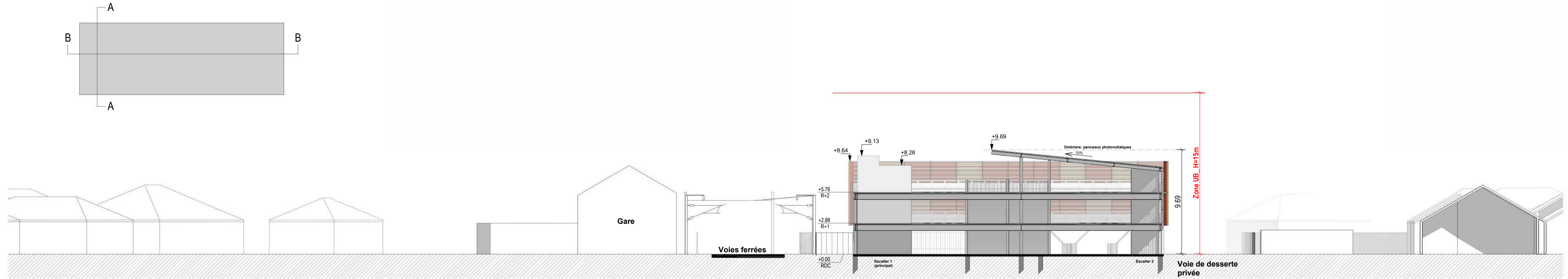
FACADE NORD OUEST



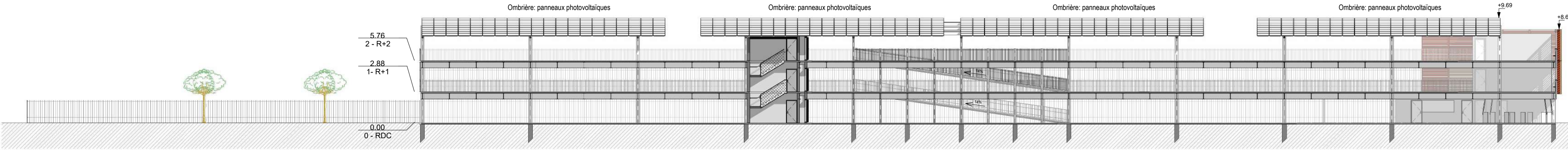
FACADE SUD EST



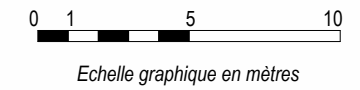
Echelle graphique en mètres



1 - Coupe AA - EECC
1 : 250



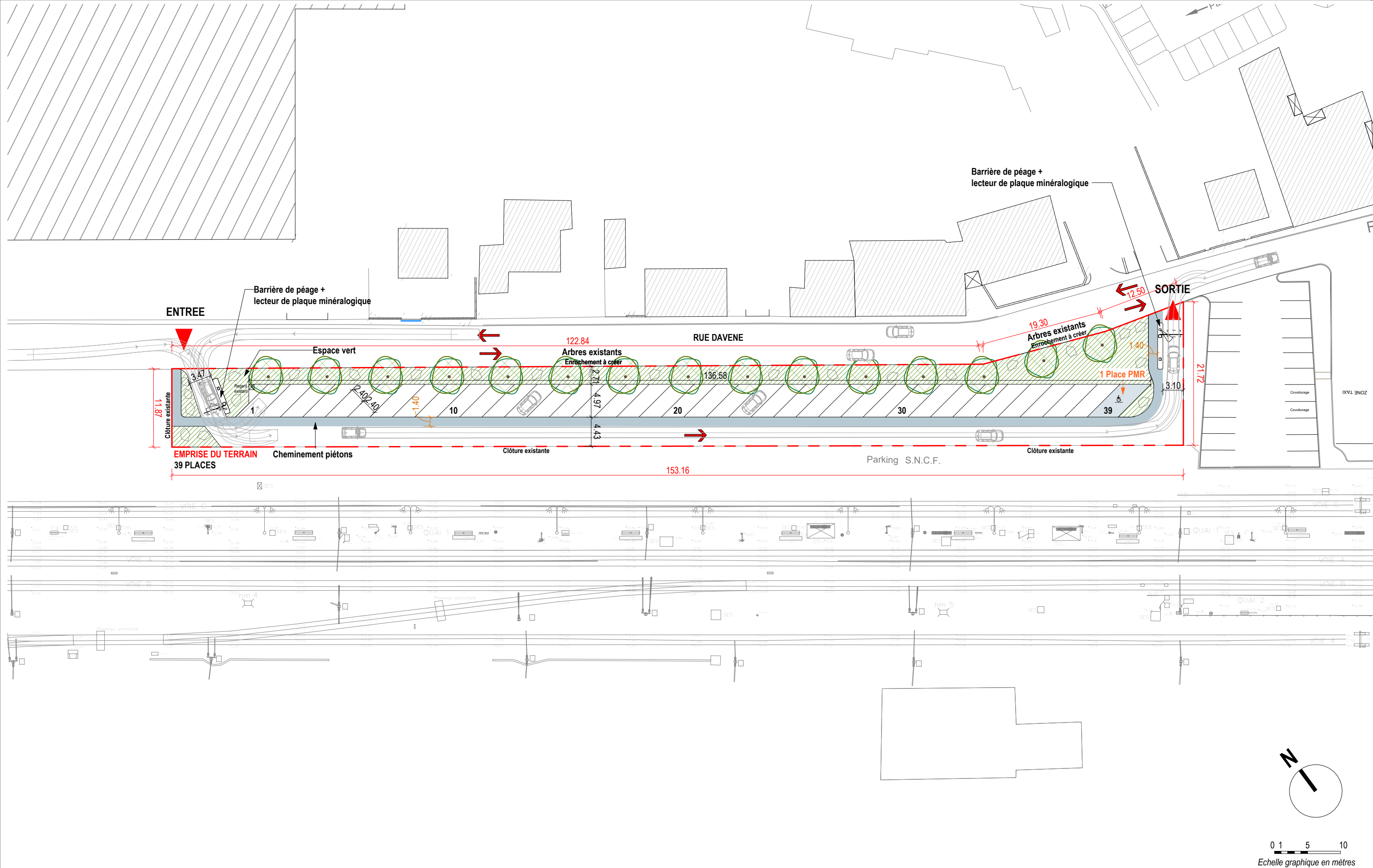
2 - Coupe BB - EECC
1 : 250

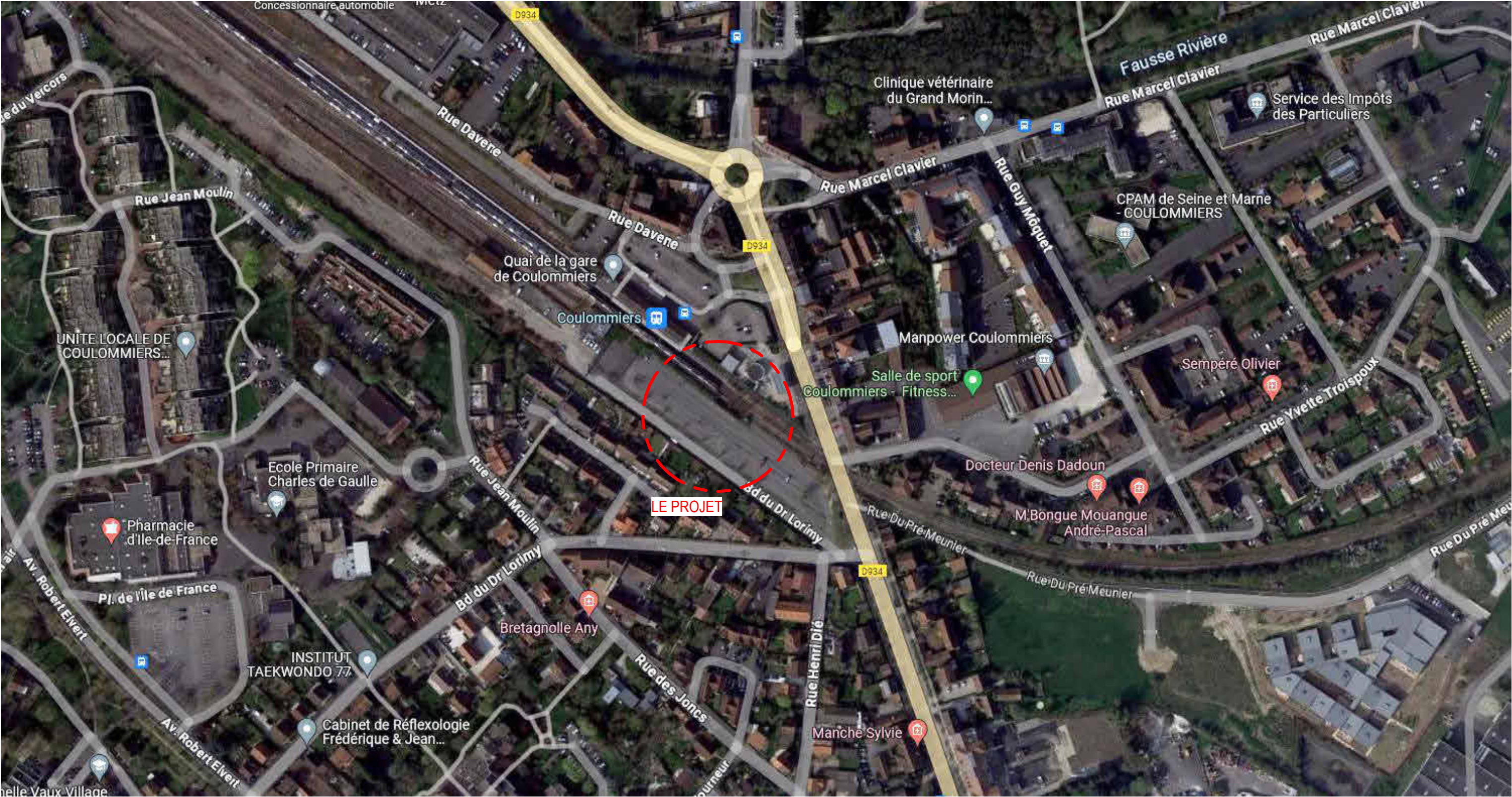


REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS					Coupes					EECC_09		
ADRESSE PROJET Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers					MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLEGUE EFFIA PARK	N° D'AFFAIRE .	LOT / BATIMENT	DATE Avril 2024	PHASE EECC	ECHELLE 1 : 250	INDICE	MODIFIÉ LE

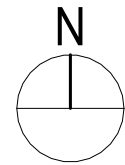


REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS					Vue du projet				EECC_10		
ADRESSE PROJET					MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	N° D'AFFAIRE	LOT / BATIMENT	DATE	PHASE	ECHELLE	INDICE
Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers					EFFIA PARK	.		Avril 2024	EECC		

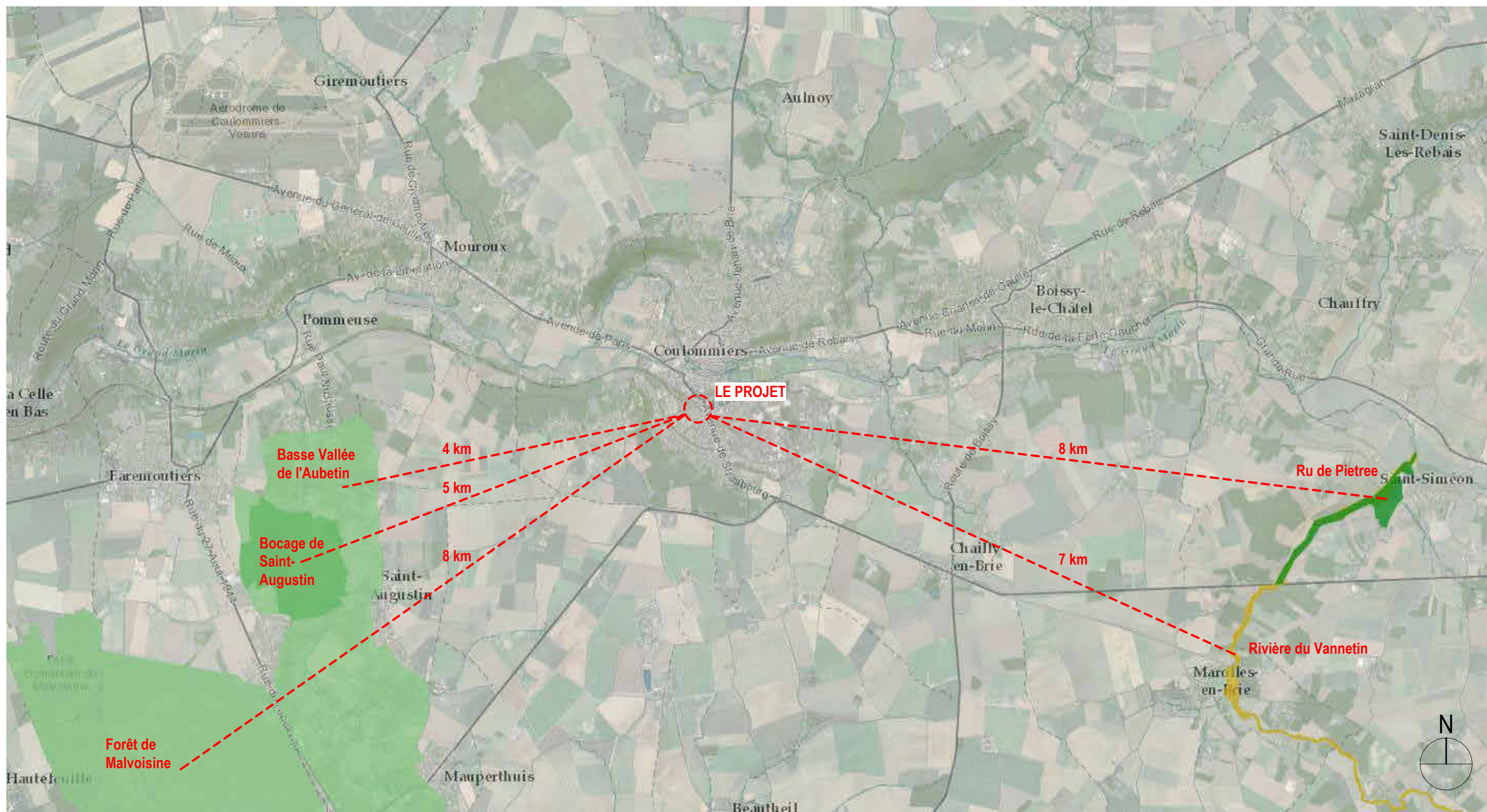


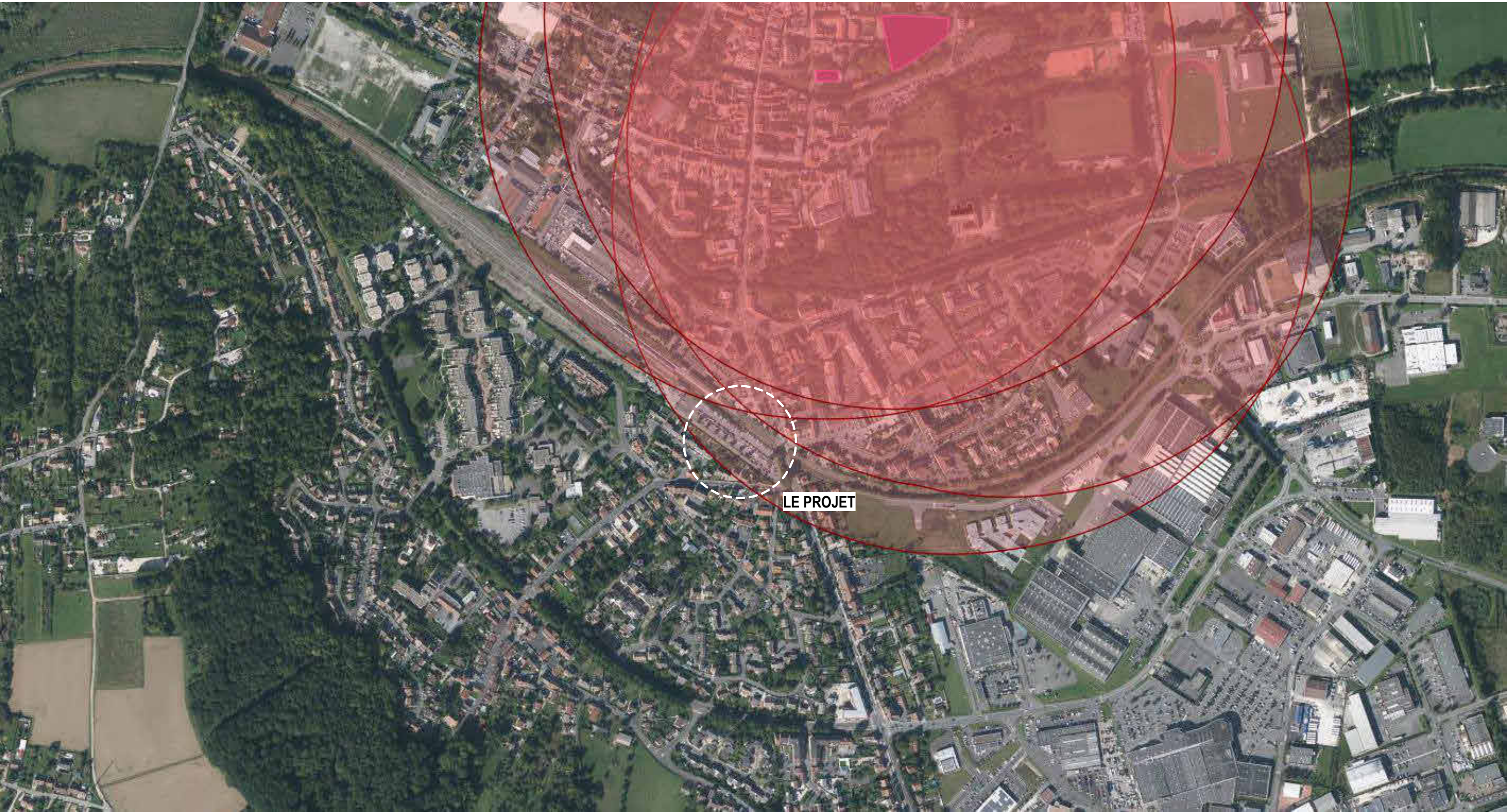


1/5000

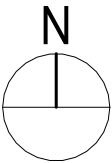


REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS					Plan des abords du projet					EECC_06		
ADRESSE PROJET Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers					MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE EFFIA PARK	N° D'AFFAIRE .	LOT / BATIMENT	DATE Avril 2024	PHASE EECC	ECHELLE	INDICE	MODIFIE LE:





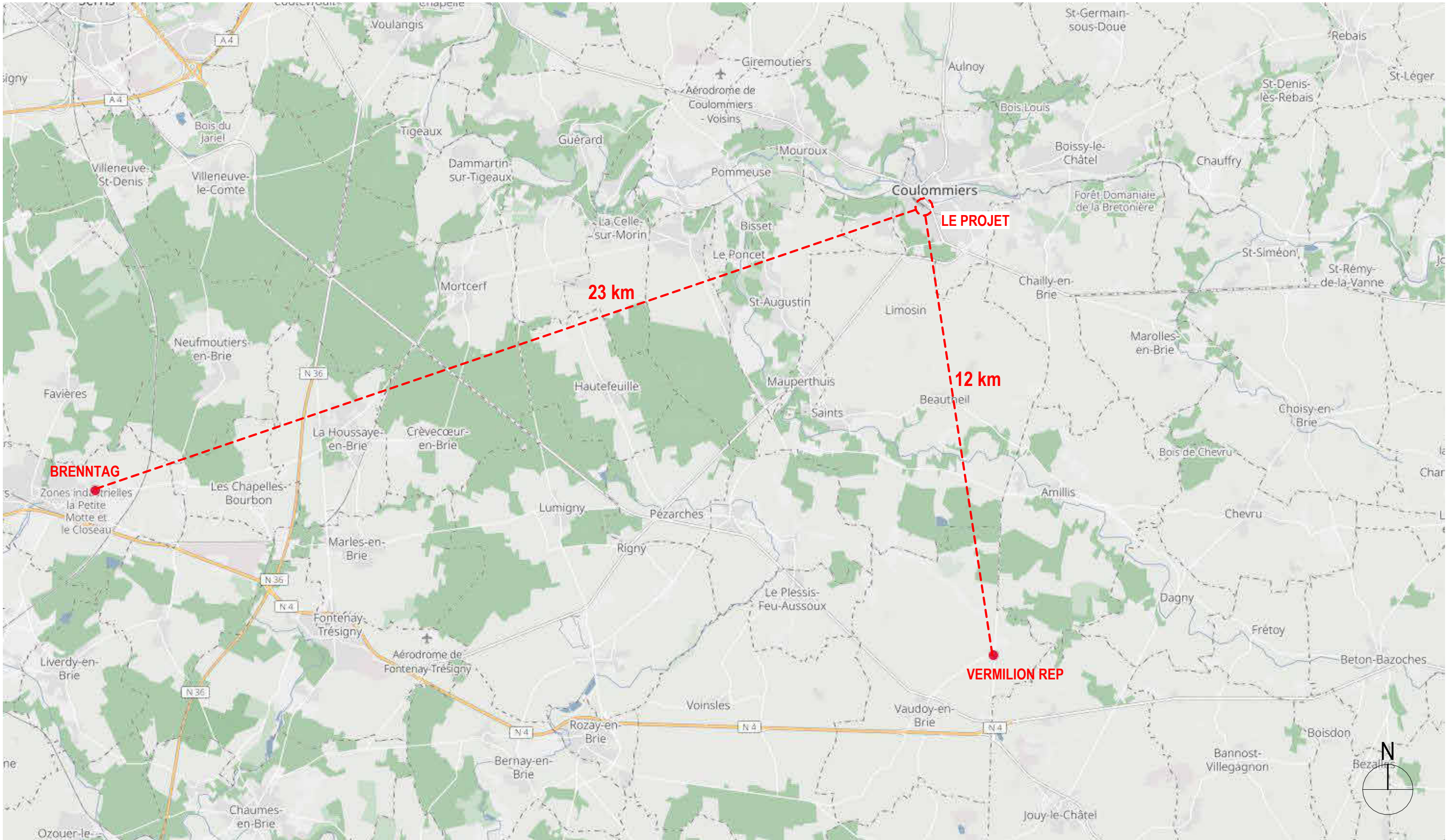
 P rim tre de monuments historiques



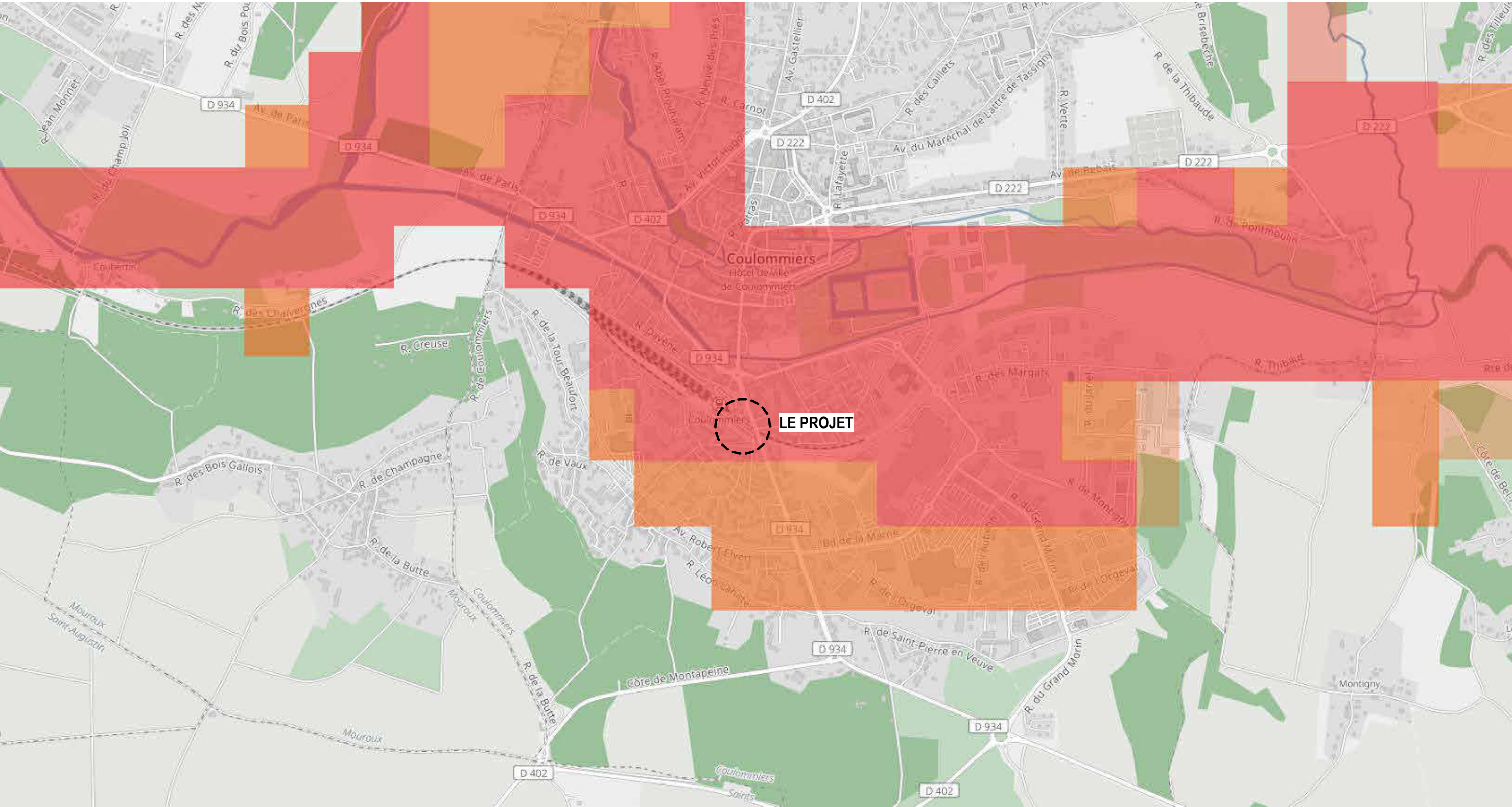
REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS			Annexe 5_P�rim�tre de monuments historiques					EECC_A6		
ADRESSE PROJET Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers			MA�TRE D'OUVRAGE DELEGUE EFFIA PARK	N� D'AFFAIRE .	LOT / BATIMENT	DATE Avril 2024	PHASE EECC	ECHELLE	INDICE	MODIFIE LE:



REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS					Annexe 2a_ICPE					EECC_A2		
ADRESSE PROJET Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers					MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE EFFIA PARK	N° D'AFFAIRE .	LOT / BATIMENT	DATE Avril 2024	PHASE EECC	ECHELLE	INDICE	MODIFIE LE

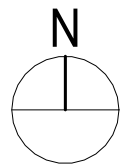


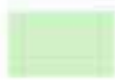
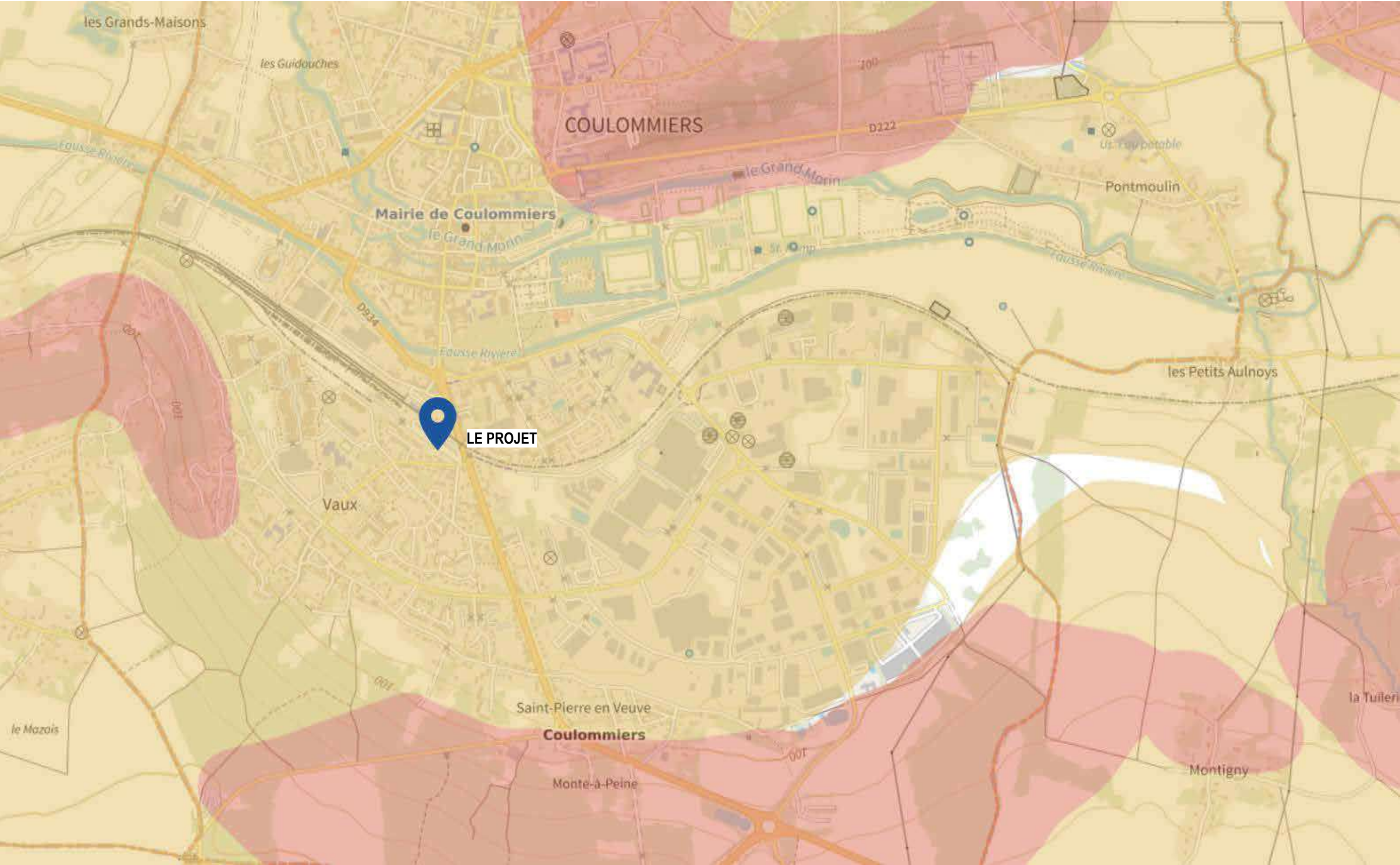
REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS			Annexe 2b_SEVESO seuil haut					EECC_A3		
ADRESSE PROJET			MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ	N° D'AFFAIRE	LOT / BATIMENT	DATE	PHASE	ECHELLE	INDICE	MODIFIÉ LE
Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers			EFFIA PARK	.		Avril 2024	EECC			



- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
fiabilité FORTE
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
fiabilité MOYENNE

- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
fiabilité FORTE
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
fiabilité MOYENNE





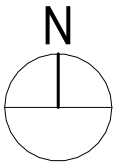
Faible



Modéré



Important



REALISATION D'UN PARC-RELAIS EN GARE DE COULOMMIERS				Annexe 4_Risque retrait gonflement des argiles					EECC_A5		
ADRESSE PROJET Boulevard du docteur Lorimy, 77120 Coulommiers				MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE EFFIA PARK	N° D'AFFAIRE .	LOT / BATIMENT	DATE Avril 2024	PHASE EECC	ECHELLE	INDICE	MODIFIE LE